

La ville des NOES près TROYES est engagée depuis plusieurs années dans une politique éducative en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Elle est soucieuse du bien-être des enfants et des jeunes vivants sur son territoire et œuvre pour être présente dans les temps de loisirs, aux côtés de la famille et de l'école.

Elle a en ce sens contractualisé des partenariats avec différentes institutions qui consolident son dispositif : DDCSPP, CAF, Conseil Départemental de l'Aube, Troyes Champagne métropole et l'Etat.

Le service animation organise des activités périscolaires et extrascolaires dans des lieux d'accueil spécifiques ou partagés, dans le respect systématique des objectifs suivants :

- Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances en lui assurant, au cours de ce temps spécifique, un cadre confortable assorti d'une parfaite sécurité physique, morale et sanitaire.
- Amener l'enfant, au cours des activités proposées, à découvrir des lieux et pratiques nouveaux et variés qu'il ne trouve habituellement pas dans son environnement proche.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et contribuer à l'acquisition progressive de son autonomie dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque groupe d'âge.
- Favoriser l'apprentissage des valeurs de tolérance, de respect entre origines, sexes et générations et de solidarité entre tous.
- Lutter contre les comportements à risque.
- Favoriser le lien social sur la commune et le mieux vivre ensemble

La cohérence globale du dispositif est fondée sur l'adaptation des activités et des projets pédagogiques à chaque tranche d'âge. La qualité, ainsi que le professionnalisme de l'encadrement, demeurent des constantes majeures à la constitution de l'ensemble du dispositif.

Caractéristiques

Pour les 3 – 6 ans

- Accueil périscolaire matin, midi et soir, chaque jour d'école.
- **Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement** à la journée chaque mercredi de 7h30 à 18h et jour ouvrable des vacances scolaires et mois de juillet (fermeture à partir du 2 août 2019 et 1 semaine entre les fêtes de Noël et 1^{er} janvier).

Pour les 6 – 12 ans

- Accueil périscolaire du matin, du midi et du soir chaque jour d'école.
- En partenariat avec des bénévoles et des animateurs : accompagnement scolaire pour une quinzaine d'enfants d'âge primaire, en difficulté scolaire, chaque jour ouvrable d'école, de mi-septembre à mi juin (dispositif CLAS)
- **Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement** ouvert à la journée chaque mercredi de 7h30 à 18h et jour ouvrable des vacances scolaires sur toute l'année (fermeture à partir du 2 août 2019 et 1 semaine entre les fêtes de Noël et 1^{er} janvier).
- **Accueil Collectif de Mineurs Avec Hébergement** (1 par an).

Pour les 12 – 16 ans

- **Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement** ouvert à la journée chaque jour ouvrable de vacances scolaires sur toute l'année (fermeture à partir du 2 août 2019 et 1 semaine entre les fêtes de Noël et 1^{er} janvier).
- **Accueil Collectif de Mineurs Avec Hébergement** (1 par an).
- Horaires d'accueil adaptés à cette tranche d'âge.

Les projets pédagogiques de chacune de ces actions décriront précisément l'utilisation des locaux et des matériels, la composition de l'encadrement, les types et rythmes d'activités ainsi que les communications faites aux familles.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS SANS HEBERGEMENT

LES STRUCTURES

L'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement de la Ville des Noës sera répartie sur deux points d'accueil, à savoir :

1- **ACMSH Maternel** : pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Locaux spécifiques et partagés avec l'école maternelle.

2- **ACMSH Primaire et accueil ados** : pour les enfants et jeunes âgés de 6 à 16 ans

Locaux spécifiques à l'Espace Bel Air.

Fonctionnement en 3 sections :

- de 6 à 11 ans : « *Prim'ousses* »
- de 11 à 14 ans : « *Anim'ados* »
- de 14 à 16 ans : « *Ev'ados* »

LE FONCTIONNEMENT

Les Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement fonctionnent exclusivement à la journée. Un service de restauration est assuré dans les locaux habituels (salles de restauration maternelle et primaire), par le prestataire de restauration scolaire de la commune. Un goûter respectant l'équilibre alimentaire est prévu en milieu d'après midi. Un petit déjeuner équilibré est proposé, en période de vacances scolaires, à tous les enfants arrivant avant 8h45.

L'Accueil Collectif de Mineurs Sans Hébergement "l'Atelier des Lutins" fonctionne :

- en périscolaire, tous les jours de 7h30 à 8h45, de 11h45 à 12h15 (accueil du midi), de 11h45 à 13h30 (restauration), et de 16h30 à 18h.
- tous les mercredis de 7h30 à 18h
- tous les jours ouvrables des vacances scolaires et du mois de juillet. Il est fermé pendant le mois d'août (suivant un calendrier défini en début d'année civile et 1 semaine entre les fêtes de Noël et 1^{er} janvier), des jours exceptionnels de fermeture peuvent être positionnés (ex : Ascension et fêtes de fin d'année notamment).

Les enfants sont accueillis dès 7h30 et la journée s'achève à 18h00. Les activités proprement dites commencent à 9h30 pour s'achever à 16h30.

Les Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement « Espace Bel Air » fonctionnent :

- en périscolaire, tous les jours de 7h30 à 8h45, de 11h45 à 12h15 (accueil du midi), de 11h45 à 13h30 (restauration), et de 16h30 à 18h.
- tous les mercredis, de 7h30 à 18h
- tous les jours ouvrables de vacances scolaires, et du mois de juillet. Il est fermé pendant le mois d'août (suivant un calendrier défini en début d'année civile et 1 semaine entre les fêtes de Noël et 1^{er} janvier), des jours exceptionnels de fermeture peuvent être positionnés (ex : Ascension et fêtes de fin d'année notamment).

Les enfants de 6 à 11 ans sont accueillis dès 7h30 et la journée s'achève à 18h00. Les activités proprement dites commencent à 10h pour s'achever à 17h.

Les adolescents de 12 à 16 ans sont accueillis dès 9h et la journée s'achève à 18h00. Quelques soirées à thème peuvent être organisées.

Il est possible que les ACMSH organisent des séjours, courts ou longs, selon les actions qu'ils souhaitent mener au cours de l'année scolaire.